

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 16 juillet 2025

### **Le Comité de coopération transfrontalière franco-allemand réuni à Mayence : une dynamique renouvelée au service des territoires frontaliers**

Le Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand s'est réuni le 15 juillet 2025 à Mayence, au sein de la Chancellerie d'État de Rhénanie-Palatinat. La session était coprésidée par Madame Heike Raab, Secrétaire d'État aux Affaires européennes du Land, et Monsieur Jacques Witkowski, Préfet de la région Grand Est.

Cette réunion s'est tenue dans un contexte politique renouvelé de part et d'autre du Rhin, marquant la volonté conjointe de renforcer l'intégration entre territoires frontaliers, dans l'esprit du traité bilatéral d'Aix-la-Chapelle signé en 2019.

Pour Madame Raab, *"La réunion constitutive de cette instance a déjà eu lieu en 2020 chez nous, en Rhénanie-Palatinat, au château de Hambach. De par sa situation géographique et son histoire, notre Land joue un rôle particulier dans le développement du partenariat entre la France et l'Allemagne. La Rhénanie-Palatinat est le seul Land allemand à faire partie à la fois des deux grands espaces de coopération franco-germano-européens - le Rhin supérieur et la Grande Région. Je suis heureuse d'accueillir maintenant pour la première fois le CCT dans notre capitale."*

Monsieur Witkowski a, pour sa part, salué cette rencontre symbolique et importante, cinq ans après la réunion fondatrice du Comité à Hambach, dans une région profondément liée à la France. *« Le CCT est un instrument précieux de dialogue permettant à nos Etats et à nos collectivités de mener un travail conjoint et constructif sur des sujets très concrets pour nos concitoyens et pour mener des actions pour que la coopération franco-allemande soit une réalité du quotidien dans tous les domaines transfrontaliers. »*

#### **Des échanges concrets au service des citoyens**

La session a débuté par un dialogue franc et constructif sur les dispositifs de contrôle aux frontières, qui doivent être menés loyalement et dans le respect des accords de Schengen signés quant à eux en 1985. Madame Brigitte Klinkert, députée du Haut-Rhin, a présenté un rapport sur les difficultés rencontrées par les Français vivant en zone transfrontalière, suscitant un dialogue fructueux. Plusieurs de ses recommandations répondent directement aux objectifs du CCT.

Les membres ont également partagé des connaissances sur des domaines clés : détachement des travailleurs, santé, dépendance, apprentissage transfrontalier, mobilité ferroviaire, géothermie, coopération hospitalière, ou encore protection civile.

## Renforcer les outils de coopération

Deux résolutions majeures ont été adoptées :

L'une sur l'**observation territoriale transfrontalière**, accompagnée d'une convention de coopération signée entre le Bundesamt für Kartografie und Geodäsie (BKG), représenté par son directeur Paul Becker et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), représenté par son directeur Sébastien Sorano, visant à renforcer les liens et à réaliser un « jumeau numérique » de la frontière, utile notamment à la gestion forestière et à la coopération technique et scientifique.

L'autre établit le mandat d'un **groupe de travail sur l'alternance dans l'enseignement supérieur** (Duales Studium), dans le prolongement de l'Accord de Lauterbourg sur l'apprentissage transfrontalier.

Autre avancée notable : le lancement de la phase probatoire de l'**analyse d'impact transfrontalier (Grenzraumcheck)**. Ce nouveau dispositif permettra de détecter et prévenir en amont les effets potentiellement négatifs de projets de loi sur les relations transfrontalières. Le CCT en assurera un suivi attentif, avec l'implication active de ses membres parlementaires, qui pourront jouer un rôle essentiel.

## Une coopération ancrée dans les territoires

Le Comité a également été informé des projets soutenus localement par le **Fonds citoyen franco-allemand**, ainsi que des priorités de la "**Feuille de route Allemagne**" définie par la Région Grand Est.

En conclusion de la session plénière, le ministre-président Alexander Schweitzer a salué l'engagement européen de la Rhénanie-Palatinat :

*"En Rhénanie-Palatinat, l'Europe est vécue au quotidien : des dizaines de milliers de navetteurs, d'étudiants et d'entreprises agissent depuis longtemps au-delà des frontières. Ils travaillent, étudient et font des affaires au-delà et de part et d'autre des frontières nationales, et façonnent très concrètement la coopération européenne. Il est donc important que nous continuions à travailler ensemble à la prévention des crises et à un approvisionnement énergétique innovant. En tant que gouvernement régional, nous exploitons ensemble avec nos partenaires tout le potentiel de la coopération transfrontalière - pour une Europe forte, résiliente et solidaire."*

## Contact presse

Service de la Communication Interministérielle  
Tél : 06 45 59 26 76  
Mél : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Préfecture de la région Grand Est  
Tél : 03 88 21 67 68  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/)  
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)